



Rapport annuel d'activités

Bassins Versants du Dropt et des Affluents de Garonne



1er janvier au 31 décembre 2023

Poste de Technicienne Zones Humides – Manon LAINÉ

EPIDROPT

Adresse : 23 avenue de la Bastide 24500 EYMET

Tel : 05.53.57.53.42 Email : epidropt@orange.fr

Technicienne : zh.dropt@orange.fr / 07.86.78.08.15

SOMMAIRE

1	<i>Rappel des moyens techniques, humains et du contexte d'intervention</i>	3
1.1	Présentation de la structure EPIDROPT	3
1.2	Le poste Technicienne Zones Humides	4
1.2.1	Bilan d'exécution de la mission zones humides	5
1.2.2	Elaboration de la stratégie Zones humides (SAGE Dropt)	9
1.3	Autres actions	9
1.3.1	Transmission de données	9
1.3.2	Appui technique	9
2	<i>Bilan d'exécution du programme pluriannuel de gestion des cours d'eau des affluents rive droite de la Garonne</i>	10
2.1	Rappel	10
2.1.1	Contexte	10
2.1.2	Rappel des phases et réunions réalisées de 2019 à 2022 :	11
2.1.3	Suivi du dossier en 2023	11
2.2	Mise en œuvre du PPGCE : Programme d'actions 2022 / 2023	12
2.3	Travaux réalisés en 2023 :	13
2.3.1	Restauration de la ripisylve du Galouchey aval	13
2.3.2	Restauration de la ripisylve du Beaupommé aval et la Magdeleine aval	14
2.3.3	Gestion des atterrissements sur le ruisseau de la Hoch	15
2.3.4	Enlèvement d'embâcles sur le Galouchey/Beaupommé	16
2.3.5	Plantation de ripisylve sur le Pimpin amont	17
2.3.6	Suppression de petit seuil sur le Galouchey	18
2.4	Assistance technique	18
2.4.1	Traitement d'embâcles sur la Magdeleine	18
2.4.2	Renfort de berges sur le Beaupommé	19
2.4.3	Suivi du ruissellement sur le bassin versant du Lozide	20
2.4.4	Plantations de boutures sur le Galouchey et le Beaupommé	20
2.5	Mise en œuvre du PPGCE : Programme d'actions 2024	21
3	<i>Bilan d'exécution de la mission « animations et éducation à l'environnement »</i>	22
3.1	Animations scolaires	22
3.1.1	Année scolaire 2022-2023	22
3.1.2	Année scolaire 2023-2024	23
3.2	Animation grand public	24
3.3	AAP Educ'Eau	24
4	<i>Autres actions menées par la technicienne</i>	25
4.1	Communication	25
4.2	Soutien aux actions des syndicats et à l'animation du SAGE Dropt	25
4.3	Réunions partenaires	25
5	<i>Bilans humains et matériels</i>	26

6	Orientations pour 2024 (0,5 ETP).....	27
7	Annexes :	29
7.1	Annexe 1 : Fiche terrain « sondage pédologique ».....	29
1.1	Annexe 2 : Résultats des inventaires Zones Humides de 2023	30

TABLE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figure 1 : Organigramme d'EPIDROPT en 2023.

Figure 2 : Territoire d'Epidropt

Figure 3 : Illustration des inventaires Zones humides

Figure 4 : Cartographie des affluents de Garonne rive droite concernés par le PPGCE.

Figure 5 : photos du chantier restauration de la ripisylve du Galouchey aval

Figure 6 : portions de ripisylve restaurées en 2023 sur le Galouchey aval

Figure 7 : Cartographie des linéaires de ripisylve du Beaupommé et de la Magdeleine concernés par une restauration.

Figure 8 : Description des interventions sur photographie aérienne

Figure 9 : Photo Avant travaux (à gauche) et après travaux (à droite)

Figure 10: Photographie de l'embâcle présent sur le Galouchey

Figure 11: Cartographie de l'enlèvement d'embâcle sur le Galouchey

Figure 12 : localisation de la plantation de la ripisylve sur le Pimpim

Figure 13 : Localisation et photo du site de travaux

Figure 14 : localisation de l'enlèvement d'embâcles sur la Magdeleine

Figure 15 : Photo après travaux du renforcement de berge

Figure 16 : localisation des travaux de renforcement de berges

Figure 17: localisation des plantations de boutures réalisées en décembre 2023

Figure 18 : photos de la plantation des boutures sur le Galouchey et le Beaupommé

Tableau 1 : Etat d'avancement de l'inventaire des zones humides sur le territoire.

Tableau 2 : Les différentes phases pour la mise en place de travaux.

Tableau 3 : Programme d'actions 2022 – reporté à 2023 sur les affluents de Garonne

Tableau 4 : Les différentes phases pour la mise en place de travaux.

Tableau 5 : Programme d'actions 2024 sur les affluents de Garonne

Tableau 6 : Bilan des écoles ayant bénéficiés des animations éducation à l'environnement.

Tableau 7 : Nombre de jours passés sur les différentes actions en 2023

Tableau 8 : Orientation d'action pour l'année 2023.

1 RAPPEL DES MOYENS TECHNIQUES, HUMAINS ET DU CONTEXTE D'INTERVENTION

1.1 Présentation de la structure EPIDROPT

Le poste de technicienne Zones Humides d'EPIDROPT a été créé le 1^{er} août 2019, il permet de compléter les compétences déjà présentes au sein du syndicat avec l'animation du PPGCE du Dropt et l'animation du SAGE Dropt.

EPIDROPT est un syndicat mixte ouvert composé de :

- deux syndicats de rivières : le Syndicat mixte du Dropt Amont et le Syndicat mixte du Dropt Aval,
- trois départements : la Dordogne, la Gironde et le Lot et Garonne.

Il est présidé par M. FARESIN Stéphane et est constitué de 6 agents :

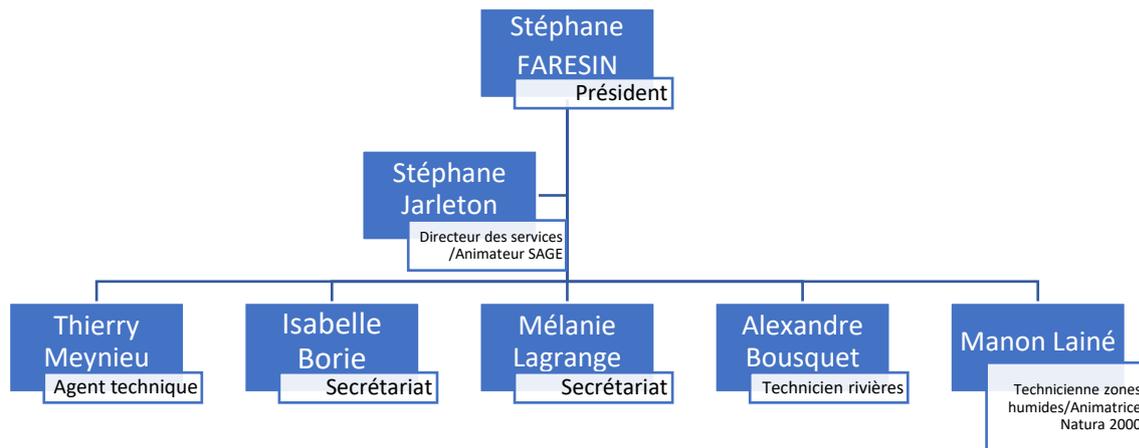


Figure 1 : Organigramme d'EPIDROPT en 2023.

EPIDROPT, dont le secrétariat est basé à Eymet (24), rassemble sur son territoire 3 départements, 15 EPCI et 182 communes.

Le territoire du syndicat EPIDROPT s'étend sur :

- Le bassin versant du Dropt, qui est le territoire historique. Le Dropt est un affluent rive droite de la Garonne, d'une longueur d'environ 130 km. Son bassin versant s'étend sur 1 341 km².
- Les bassins versants de 10 affluents rive droite de la Garonne d'une superficie totale de 95 km². Il s'agit des cours d'eau : le Lozide, le Pimpin, le Charros, le Rabaneau, le Pontet, le Plantey, le Flous-Siron, le Beaupommé et le Galouchey. Ce territoire a été intégré au territoire du Syndicat Mixte du Dropt Aval en 2018.

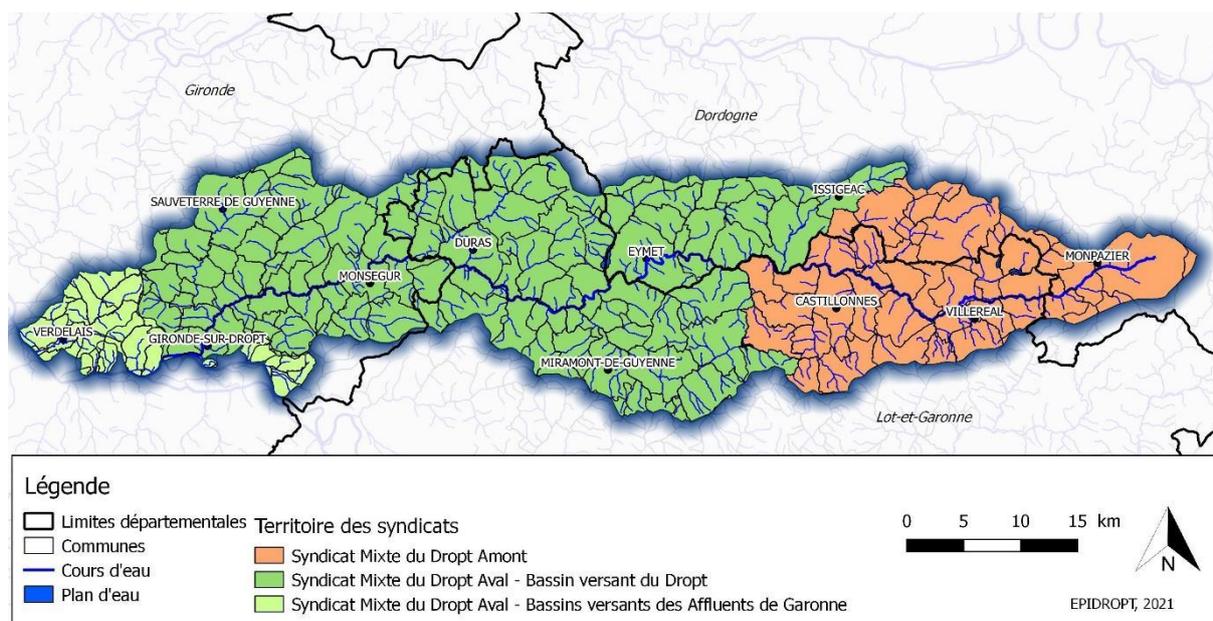


Figure 2 : Territoire d'Epidropt

EPIDROPT propose à ses adhérents plusieurs services dont l'assistance technique à l'entretien des rivières. EPIDROPT met à disposition de ses adhérents deux techniciens qui les assistent dans la mise en place des programmes de travaux, le montage des dossiers administratifs et financiers ainsi que pour le suivi de chantier. L'assistance technique est également portée aux propriétaires dans leurs démarches règlementaires et leur projet de travaux sur cours d'eau. D'autre part, chaque structure faisant partie d'EPIDROPT est maître d'ouvrage. En 2022, la technicienne a assisté 2 syndicats de rivières : le Syndicat Mixte du Dropt Amont et le Syndicat Mixte du Dropt Aval.

1.2 Le poste Technicienne Zones Humides

Le poste de Technicienne Zones Humides comprend 2 missions principales :

- Le suivi et la réalisation de la mission « Zones Humides » sur l'ensemble du territoire d'Epidropt (bassins versants du Dropt et des Affluents de Garonne).
- Le suivi et la mise en œuvre du PPGCE « Affluents de Garonne », sur les bassins versants concernés uniquement (territoire du Syndicat Mixte du Dropt Aval).

La technicienne peut également être amenée à venir en renfort de ces collègues sur les autres missions du syndicat.

Le temps de travail alloué au poste est de **0,5 ETP**.

Les moyens matériels mis à disposition pour les missions de technicienne zones humides sont :

- Voiture de service
- Ordinateur et matériels de bureau
- Téléphone portable
- Equipements de terrain (habits et petits matériels)
- Tarière manuelle et gouttière graduée

1.2.1 Bilan d'exécution de la mission zones humides

1.2.1.1.1 Mission principale : Inventaire des zones humides sur le territoire

La mission principale est d'inventorier l'ensemble des zones humides du bassin versant du Dropt. Actuellement, les zones sont classées potentiellement humides. Notons que le territoire des Affluents de Garonne n'est pas concerné puisqu'un inventaire récent a été mené par le bureau d'étude SEGI dans le cadre de l'état initial du PPGCE en cours d'élaboration.

Le SAGE Dropt a été adopté le 22/09/2021 par la CLE (arrêté d'approbation en fin d'année 2021). Il comprend une règle afin de permettre la préservation et la protection des zones humides de plus de 1 000 m² sur son périmètre. Cette mission s'inscrit dans la disposition 38 du SAGE Dropt « Développer la connaissance sur les zones humides par la réalisation d'inventaires ».

1.2.1.1.2 Méthodologie

Les inventaires répondent aux cahiers des charges du FMA et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne nommé « Prélocalisation et inventaire des zones humides, Cartographie et caractérisation bassin Adour Garonne, Version du 01/01/2020 ».

Les étapes de travail sont :

1) Définition des Zones d'Etude (ZE) :

Pour chacun des bassins versants concernés, les zones d'études ont été définies sur QGIS au bureau. Il s'agit des zones dans lesquelles l'étude va être menée. Elles correspondent à une emprise large autour du réseau hydrographique.

2) Délimitation des Zones Humides Probables (ZHP)

Par la suite, dans chaque ZE définie, les ZHP sont délimitées sur QGIS au bureau. Il s'agit de délimiter les secteurs qui, selon les données disponibles, sont susceptibles d'être humides. Cette délimitation est basée sur :

- Les données existantes (SAGE Dropt, DOCOB Natura 2000, CEN Nouvelle Aquitaine)
- Les ortho-photos
- Le Modèle Numériques de Terrain MPH (Milieux potentiellement humides)

3) Préparation de la phase terrain

A la suite de ces délimitations sur le logiciel cartographique, la préparation du terrain est faite. Avant chaque inventaire :

- des cartes en vue aérienne avec les délimitations des ZE et ZHP sont éditées et imprimées,
- les fiches terrain « pédologie » sont imprimées (fournie en annexe 1),
- les communes et les délégués au syndicat de chaque communes concernées sont informés par mail 15 jours en amont de la réalisation des prospections,
- le logiciel de saisie des points GPS sur le terrain (QField) est mis à jour (ajout des nouvelles données si besoin).

4) Réalisation des inventaires sur le terrain

Les inventaires sont réalisés sur le terrain à raison de 2 à 4 jours de terrain par semaine. Dans la plupart des cas, la technicienne est seule ou accompagnée d'un(e) stagiaire. Des stagiaires de Master ont également réalisés des inventaires en autonomie en 2023.

Le terrain consiste à longer les cours d'eau dans les ZHP définies au préalable. Dans ces enveloppes sont réalisés des sondages pédologiques visant à définir les enveloppes humides existantes. Pour rappel, c'est le critère pédologique qui est principalement utilisé pour ces inventaires. L'utilisation d'un seul critère (flore ou pédologique) est possible suite au changement de la réglementation (26 juillet 2019) qui acte l'utilisation de critère de détermination des zones humides alternatif. Dans le cas de présence d'habitat humide (ex : aulnaies-frênaies), la délimitation est basée sur la végétation uniquement. Ce cas de figure reste minoritaire dans les inventaires réalisés.

Pour chaque zone humide :

- des photos de l'environnement et, si existant, du sondage pédologique sont prises et référencées.
- Les enveloppes humides définies sont tracées sur les cartes papiers. Si nécessaire, des points GPS sont pris pour la délimitation de la zone humide.
- Le sondage est référencé par un point GPS sur QField.



Figure 3 : Illustration des inventaires Zones humides

5) Saisie des données

A la suite du terrain, les données sont saisies :

- Les données Zones Humides (ZH) sont saisies via le projet QGis Gwern du FMA. L'ensemble des champs obligatoires sont saisis.
- Les données pédologiques sont saisies dans la couche « sondage_sol » du projet Gwern du FMA.
- Les photos sont triées et référencées pour chaque sondage et chaque zone humide.
- La couche ZHP est mise à jour afin de délimiter les ZHP qui n'ont pas pu être prospectées (non accessible).

6) Envoi et validation des données par le FMA.

Suite à la saisie, les données SIG et les photos sont transmises au FMA. Des échanges pour validation et mise en conformité des données peuvent avoir lieu.

1.2.1.1.3 Localisation des inventaires de 2023

En 2023, les secteurs sur lesquels des inventaires zones humides étaient prévus sont :

- La Douyne de Ferrensac
- La Douyne de Montauriol
- Lacalège
- Le Joncquet, le Guillaumet, le Sautebouc,
- Le ruisseau de la Lane

1.2.1.1.4 Date des travaux en 2023

En amont de la réalisation des inventaires, la définition des Zones d'Etude (ZE) et la délimitation des Zones Humides Probables (ZHP) (étapes 1 et 2) ont été réalisées début d'année 2023.

En 2023, la charge de travail a obligé la technicienne à réduire le temps alloué aux inventaires terrains. De ce fait, les inventaires se sont déroulés entre le mois de mai et juin, avec l'appui d'une stagiaire. Les inventaires se sont concentrés uniquement sur la Douyne de Ferrensac. Les autres secteurs sont reportés à 2024.

Le tableau suivant détaille les dates d'inventaires.

Au total, les inventaires terrain représentent **7 jours de terrain** répartis entre le 16 mai et le 6 juin.

Les données ont été saisies au fil des inventaires entre les mois de mai et juin et se sont terminées au mois d'août 2023.

1.2.1.1.5 Résultats

Le tableau 2, ci-après, dresse un bilan des inventaires réalisés en 2023. Au total :

- Les zones d'étude (ZE) définies représentent **960 ha**.
- Les zones humides probables (ZHP) définies représentent **364 ha**.
- **101 ha** de zones humides ont été inventoriés et **97 sondages pédologiques** ont été réalisés. Cela représente **10.5%** de la zone d'étude (ZE) définie.

Les cartes des résultats des inventaires sont fournies en annexe 2.

1.2.1.1.6 Etat d'avancement

Les inventaires zones humides ont débuté en 2020. Le tableau ci-dessous dresse l'état d'avancement de la mission et le restant à faire.

Il apparait :

- 11 bassins versants ont été intégralement prospectés,
- 4 secteurs ont été partiellement prospectés,
- 11 secteurs restent à inventorier.

Tableau 1 : Etat d'avancement de l'inventaire des zones humides sur le territoire.

Secteur	Nom	Définition de la ZE	Définition de la ZHP	Inventaire et saisie des ZH	Année si inventaires réalisés	Longueur de cours d'eau (m)	Longueur cours d'eau prospecté (m)	Reste à réaliser (m)
Dropt	De la source à conf Bournegue	Réalisé	Partiel	Partiel	2020-2021	200 703	53 578	147 125
	De la conf Bournegue à la conf. du l'Escourrou	A faire	A faire	A faire		182 598	0	182 598
	De la conf. Escoussou à conf Dousset	A faire	A faire	A faire		120 182	0	120 182
	De la conf. du Dousset à la Garonne	Partiel	Partiel	Partiel	2021	120 182	66 126	54 056
Affluents Rive droite	Bournègue	Réalisé	Réalisé	Partiel	2020-21-22	68 120	68 120	0
	Banège	Réalisé	Réalisé	Réalisé	2022	45 249	43 316	1 933
	Escourroux	Réalisé	Réalisé	Réalisé	2022	54 337	54 337	0
	Ségur	Réalisé	Réalisé	Réalisé	2022	43 463	43 463	0
	Brayssou	Réalisé	Réalisé	Réalisé	2021	45 094	45 094	0
	Reveillou	Réalisé	Réalisé	Réalisé	2021	26 709	26 709	0
	Malrome	Réalisé	Réalisé	Réalisé	2020	27 966	27 966	0
	Dourdeze	Réalisé	Réalisé	Réalisé	2020	72 079	72 079	0
	Dousset	Réalisé	Réalisé	Réalisé	2020	29 800	29 800	0
	Vignague	Réalisé	Réalisé	Réalisé	2021	83 590	83 590	0
	Lane	Réalisé	Réalisé	A faire		9 883	0	9 883
	Douyne de Ferrensac	Réalisé	Réalisé	Réalisé	2023	31 753	31 735	0
	Douyne de Montauriol	Réalisé	Réalisé	A faire		49 386	0	49 386
	Lacalège	A faire	A faire	A faire		25 789	0	25 789
	Dourdenne	A faire	A faire	A faire		136 709	0	136 709
	Affluents Rive gauche	Andouille	Réalisé	Réalisé	Partiel	2022	35 436	33 000
Marquelot		Réalisé	Réalisé	Réalisé	2020	19 190	19 190	0
Escoussou		Réalisé	Réalisé	Réalisé	2021	31 353	31 353	0
Courberieu		A faire	A faire	A faire		18 307	0	18 307
Joncquet		Réalisé	Réalisé	A faire		8 529	0	8 529
Guillaumet		Réalisé	Réalisé	A faire		9 773	0	9 773
Sautebouc		Réalisé	Réalisé	A faire		16 777	0	16 777
TOTAL						1 512 955	729 454	783 500
						<i>soit en %</i>	48	52

Au total depuis 2020 :

- **1 244 sondages pédologiques ont été réalisés.**
- **2 200 ha de zones humides ont été cartographiées.**

Le pourcentage de réalisation des inventaires est de 48% divisé comme suit :

- 69% des affluents du Dropt ont été inventoriés,
- 19% du Dropt et de ses petits affluents directs ont été inventoriés.

1.2.1.1.7 Encadrement de stagiaires

La réalisation de cette mission a été possible grâce à la présence d'une stagiaire : Audrey DARTIGUES - Master 1 Université de Bordeaux, BEC.

1.2.2 Elaboration de la stratégie Zones humides (SAGE Dropt)

Dans le cadre de la disposition 39 du SAGE Dropt, la technicienne a travaillé sur l'élaboration d'une stratégie zones humides. Ce travail vient poursuivre une action entamée en 2022.

Le document de « Stratégie Zones humides » est en cours de rédaction. Le document se compose de 2 grandes parties :

- Un diagnostic des bassins versants du territoire selon différents enjeux (quantitatif, qualitatif, objectif du SDAGE, inondation et biodiversité).
- Les actions proposées sur le territoire, au regard du diagnostic établi.

Ces actions proposées doivent être validées par les différents acteurs et la CLE du SAGE Dropt pour une édition finale du document.

1.3 Autres actions

1.3.1 Transmission de données

Les données recueillies dans le cadre de cette mission ont été transmises, à différentes intercommunalités selon les demandes (notamment pour les documents d'urbanismes) :

- SCOT Val de Garonne, Guyenne, Gascogne,
- Communauté de communes Pays de Duras,
- Communauté de communes Portes Sud Périgord.

1.3.2 Appui technique

La technicienne a également aidé des porteurs de projets pour :

- Une visite de zone humide sur la commune de Lauzun ;
- Des inventaires zones humides sur des parcelles privées sur la commune de Montauriol ;
- Des inventaires zones humides pour un projet de restauration sur la commune de Monségur, projet porté par le SM du Dropt aval ;
- L'accompagnement pour mesures compensatoires, la transmission de données pour des porteurs de projets privés.

2 BILAN D'EXECUTION DU PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION DES COURS D'EAU DES AFFLUENTS RIVE DROITE DE LA GARONNE

2.1 Rappel

2.1.1 Contexte

Le Syndicat Mixte du Dropt Aval a récupéré la gestion des affluents orphelins de la rive droite de la Garonne. L'animation de ce PPGCE fait partie des missions attribuées au poste de technicienne Zones Humides.

En mars 2019, l'appel d'offre pour l'étude du Programme Pluriannuel de Gestion des Cours d'Eau (PPGCE) de ces affluents ainsi que l'élaboration du dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) sont lancés. Le marché était prévu pour 24 mois, jusqu'à fin mars 2021 et approbation de la DIG par le préfet. Le bureau d'études SEGI, basé à Jonzac, a été retenu après délibération.

Le **30 septembre 2019**, la **réunion de lancement de l'étude** a été réalisée pour les élus sur le territoire à Saint-Pierre-d'Aurillac (33).

Les cours d'eau concernés par l'élaboration du PPGCE sont les suivants (figure 6) :

- Bassin versant du Lozide (11,2 km²)
- Bassin versant du Pimpin (2,4 km²)
- Bassin versant du Charros (2,9 km²)
- Bassin versant du Beaupommé (19,2 km²)
- Bassin versant du Galouchey (51,9 km²)
- Bassin versant du Flous-Siron (3,5 km²)
- Bassins versants des affluents entre le Flous-Siron et le Galouchey (3,6 km²)

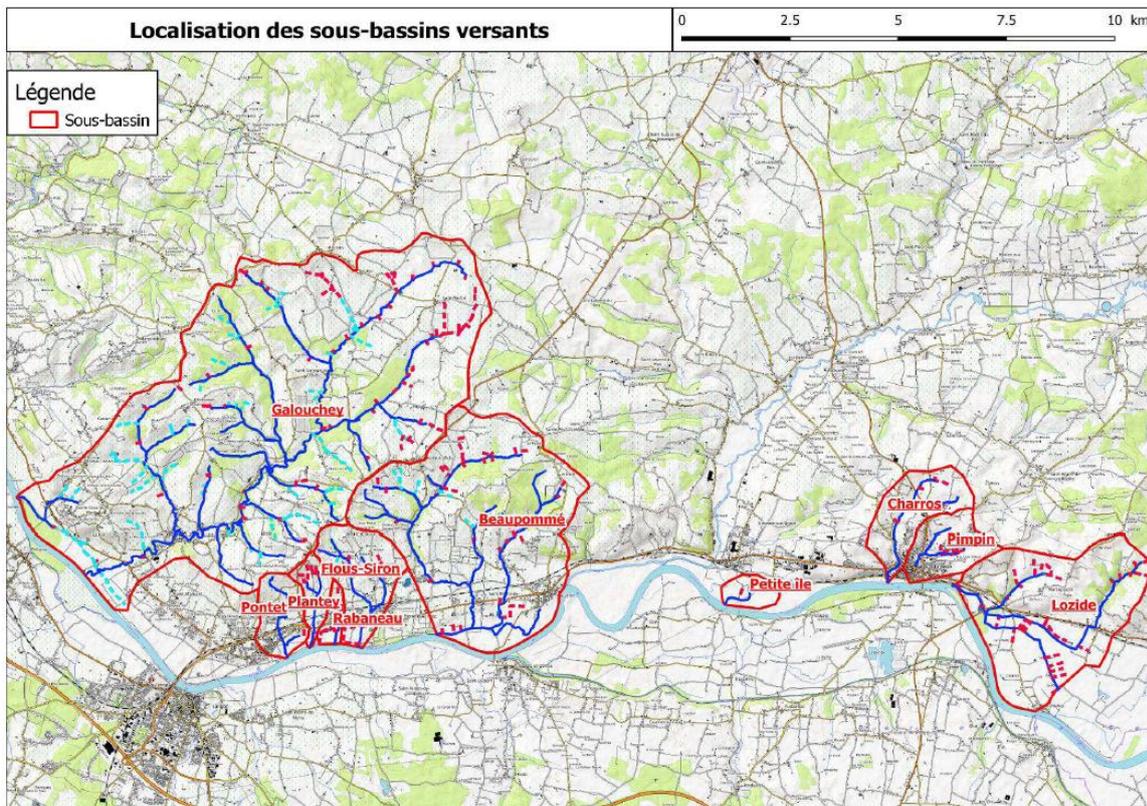


Figure 4 : Cartographie des affluents de Garonne rive droite concernés par le PPGCE.

Le linéaire total de cours d'eau est estimé, d'après la BD Carthage, à 95,3 km de cours d'eau environ. Cependant la DIG devra porter sur l'ensemble des cours d'eau de ces bassins versants.

2.1.2 Rappel des phases et réunions réalisées de 2019 à 2022 :

❖ Phase 1 « Etat des lieux et diagnostic »

- En amont du comité technique, la relecture de la phase 1 a été effectuée à deux reprises par Epidropt.
- Le 16/07/2020 : tenue du Comité technique de la Phase 1.
- Prise en compte des remarques et modifications apportées par le comité technique.
- Transmission de l'ensemble des données de la phase 1 de l'étude (Rapport ainsi que différents Atlas : ouvrages, ZH, classification CE, écologique...) à Epidropt.
- Le 02/11/2020 : tenue du Comité de Pilotage de la Phase 1 (en visioconférence) validant la phase 1 et lançant la phase 2 de l'étude.

❖ Phase 2 « Hiérarchisation et du cadrage des objectifs »

- Lancement de la phase 2 du PPGCE suite au COPIL du 02/11/2020.
- Le 19/04/2021 : version finale de la phase 2

❖ Phase 3 « Elaboration du PPGCE et du suivi-évaluation »

- La première version de la phase 3, très ambitieuse, a été fourni par le bureau d'étude le 18/06/2021. Suite à cet envoi, un ajustement a été réalisé.
- A la suite de ce travail, le bureau d'études a pu envoyer une première version de la phase 3 aux membres du Comité Technique.
- Le 07/09/2021, le Comité Technique s'est réuni en visioconférence. Suite à cette réunion, les remarques et modifications apportées ont été prises en compte par le bureau d'étude.
- Le 28/09/2021, le Comité de Pilotage s'est réuni pour la présentation et la validation de la phase 3 du PPGCE.
- Le 13/12/2021, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Dropt Aval a validé le PPGCE des Affluents de Garonne.

❖ Phase 4 « Rédaction de dossiers de DIG et Loi sur l'Eau »

- Plusieurs versions de la DIG ont été envoyées par SEGI au syndicat entre décembre 2021 et février 2022. La version finale a été fournie en mars 2022. La DIG a été envoyée aux services instructeurs (DDTM33) et enregistrée au guichet unique le 31/03/2022. A la suite de ceci une demande de complétude a été faite le 10/06/2022 par le service instructeur.
- **Le 22/09/2022**, le service instructeur a déclaré le dossier complet. Les documents papiers et numériques nécessaires à l'enquête publique ont été envoyés à la DDTM33 par SEGI.
- Le 14/10/2022, M. MARCHAIS Christian a été nommé commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Bordeaux.

2.1.3 Suivi du dossier en 2023

Les versions finales de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et de l'avis d'enquête ont été envoyées par la DDTM33 le 17/11/2022 : **l'enquête publique s'est déroulée du 02/01/2023 au 01/02/2023.**

A la suite de cette enquête publique, la technicienne a rédigé **une réponse aux différentes observations** reçues lors de la procédure. Le document a été transmis à M. le Commissaire enquêteur le 24/02/2023.

A la suite de cette procédure, l'arrêté préfectoral n°SEN2023/04/07-047 du 19 juin 2023 a été réceptionné par le syndicat mixte du Dropt aval. Ceci a permis le lancement des actions prévues dans le programme d'action 2022/2023.

2.2 Mise en œuvre du PPGCE : Programme d'actions 2022 / 2023

En 2021 : les phases 1 et 2 de la démarche pour la mise en place de travaux ont été réalisées :

- Phase 1 : Programmation de travaux : Relevé terrain / Elaboration du programme
- Phase 2 : Présentation et validation aux élus : Comité syndical du 13/12/2021.

En 2022, les phases 3 et 4 ont été réalisés en prévision de travaux réalisés en fin d'année 2022 :

- Rédaction et envoi des dossiers de demande de subventions. Les demandes de subvention n'ont pas été instruites par certains partenaires financiers compte tenu de l'absence de DIG.
- Rédaction des dossiers de consultations des entreprises.
La visite terrain des entreprises a eu lieu le 16/05/2022.

Les entreprises retenues sont :

- Lecourt TP pour la restauration de la ripisylve du Galouchey aval
- Techhi-bois pour la restauration de la ripisylve du Beaupommé aval et la Magdeleine aval

En raison de l'absence de DIG sur le territoire, **le programme 2022 est reporté à 2023** (validation par les élus au comité syndical du 19/12/2022).

Tableau 2 : Les différentes phases pour la mise en place de travaux.

Phase	Actions	Taches
Phase 1	Programmation de travaux	Relevé terrain
		Elaboration du programme
Phase 2	Présentation et validation aux élus	Réunion
Phase 3	Rédaction des dossiers de demande de subventions	Montage des dossiers
Phase 4	Rédaction des dossiers de consultations des entreprises	Rédaction de documents
Phase 5	Réunion publique / Information des riverains	Courrier
Phase 6	Suivi de chantier et maîtrise d'œuvre	Suivi technique sur le terrain

Le programme est présenté dans le tableau 6.

Tableau 3 : Programme d'actions 2022 – reporté à 2023 sur les affluents de Garonne

Programmation 2022 (report en 2023) : Syndicat mixte du Dropt aval								
Travaux	Calcul du coût	CD 33	CD 24	CD 47	Région	AEAG	SM Dropt aval	Coût total en € HT
Restauration de la ripisylve du Galouchey aval	25 000	7500 30%			5000 20%	7500 30%	5 000 20%	25 000
Restauration de la ripisylve du Beaupommé aval et la Magdelaine aval	26 000	7800 30%			5200 20%	7800 30%	5 200 20%	26 000
Gestion des atterrissements sur le ruisseau de la Hoch	3 500	1050 30%					2450 70%	3 500
Enlèvement d'embacles sur le Galouchey/Beaupommé	3 000	900 30%			600 20%	900 30%	600 20%	3 000
Plantation de ripisylve sur le Pimpin amont	11 000	3300 30%			2200 20%	3300 30%	2 200 20%	11 000
Suppression de petit seuil sur le Galouchey	1 000	300 30%			200 20%	300 30%	200 20%	1 000
	69 500	20 850	0	0	13 200	19 800	15 650	69 500

2.3 Travaux réalisés en 2023 :

2.3.1 Restauration de la ripisylve du Galouchey aval

Etat : en cours

Entreprise : Techni-bois

La restauration de la ripisylve est programmée sur 3 400 ml de cours d'eau du Galouchey. Cette tranche de travaux concerne un tronçon de la confluence avec le Padouen (commune de Verdelaïs) pour le démarrage amont, jusqu'à la confluence avec la Garonne sur la commune de Verdelaïs (cf. carte ci-après). Y est également inclus un petit tronçon aval du ruisseau de Padouen au niveau de la confluence avec le Galouchey (environ 50 ml).

Deux communes sont concernées par le programme de restauration de la ripisylve : VERDELAÏS et SAINTE-CROIX-DU-MONT. Département de la Gironde.

La réunion publique d'information s'est tenue le 29/08/2023 à Verdelaïs (salle Toulouse-Lautrec).

Les travaux ont débuté le 21/11/2023. Ils seront terminés en début d'année 2024.



Figure 5 : photos du chantier restauration de la ripisylve du Galouchey aval

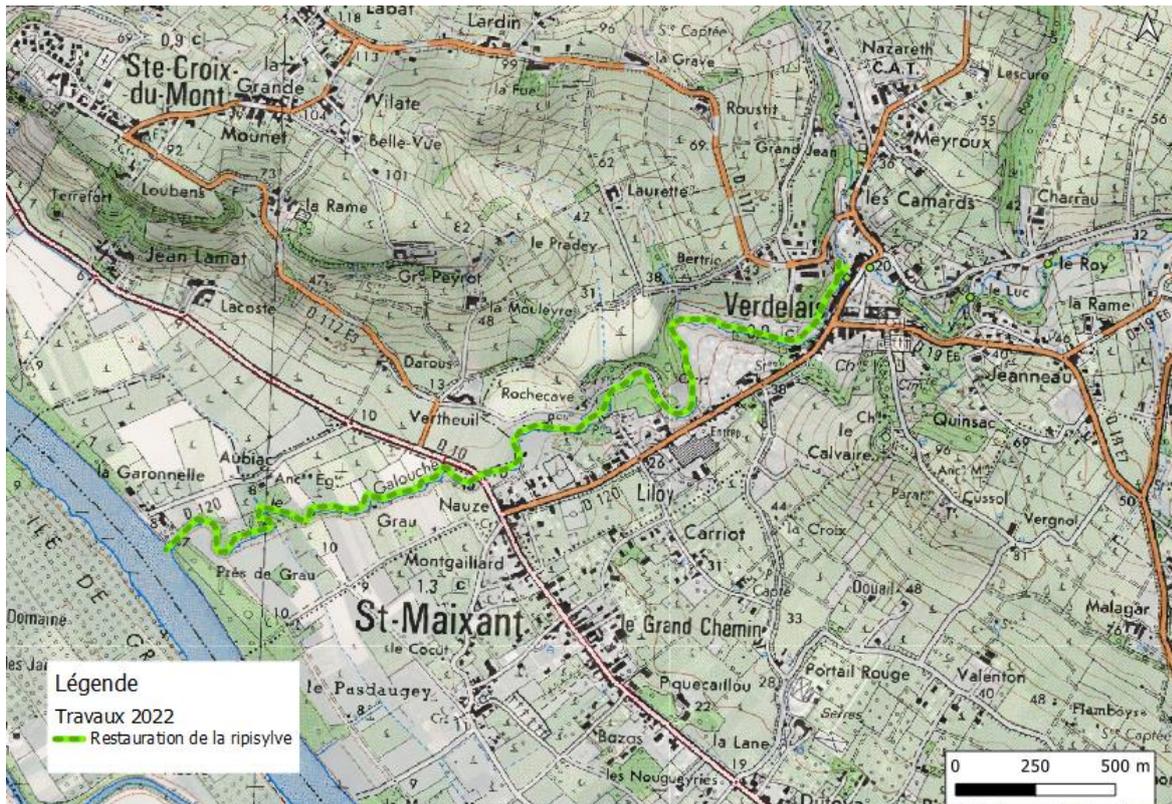


Figure 6 : portions de ripisylve restaurées en 2023 sur le Galouchey aval

2.3.2 Restauration de la ripisylve du Beaupommé aval et la Magdeleine aval

Etat : en cours

Entreprise : Lecourt TP

La restauration de la ripisylve est programmée sur 4 000 ml de cours d'eau du Beaupommé aval et de la Magdeleine aval (cf. Carte ci-après).

Deux communes sont concernées par le programme de restauration de la ripisylve : Caudrot et Saint-Martin-de-Sescas. Le linéaire concerné par les travaux est sur le département de la Gironde.

La réunion publique d'information s'est tenue le 30/08/2023 à Caudrot (salle du Foyer).

Les travaux ont débuté le 24/10/2023. En raison des conditions météorologiques très défavorables, les travaux ont dû être suspendus pour terrain non praticable. Ils seront terminés en début d'année 2024.

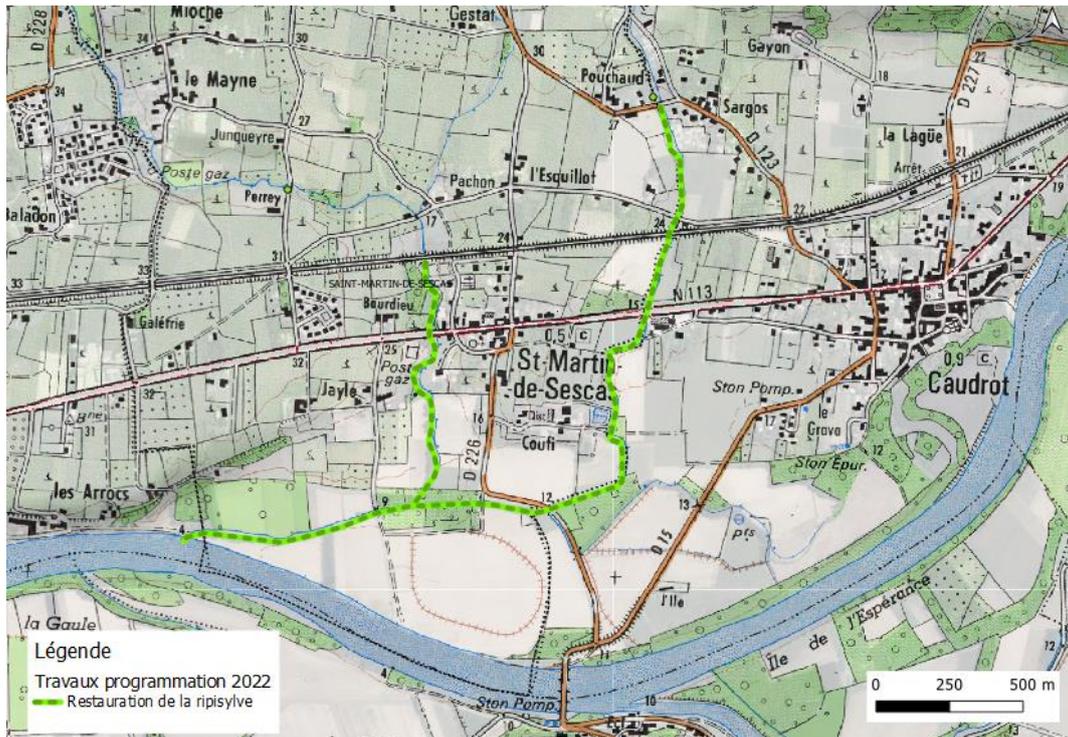


Figure 7 : Cartographie des linéaires de ripisylve du Beaupommé et de la Magdeleine concernés par une restauration.

2.3.3 Gestion des atterrissements sur le ruisseau de la Hoch

Etat : Terminé

Entreprise : Lecourt TP

Les travaux de curage du ruisseau de la Hoch ont visé à rétablir le libre écoulement des eaux entravées par des dépôts de sédiments très importants. Les travaux de curage du ruisseau de la Hoch ont débuté le 31 juillet 2023. Une restauration de la ripisylve a été conduite en simultanée pour permettre la pérennité de l'action ainsi que l'accès au cours d'eau.

Ces travaux ont été réalisés en simultanément avec les travaux d'hydrocurage de l'ouvrage porté par la commune de Bourdelles.

Les travaux sont terminés.

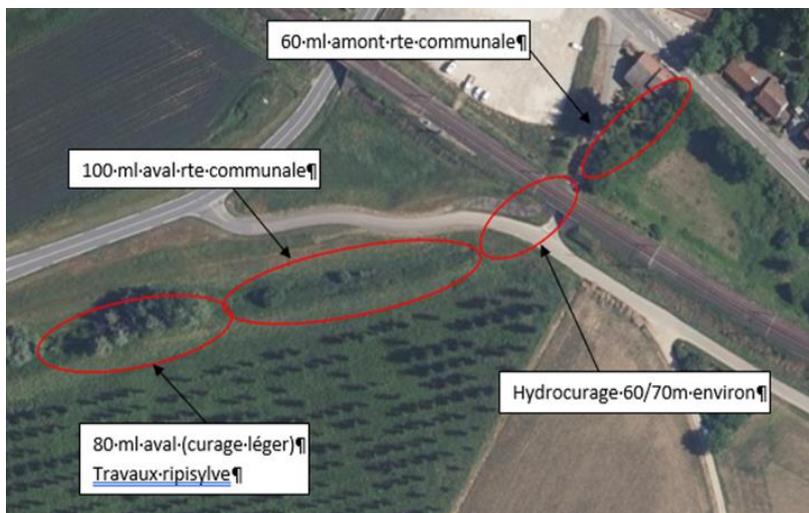


Figure 8 : Description des interventions sur photographie aérienne



Figure 9 : Photo Avant travaux (à gauche) et après travaux (à droite)

2.3.4 Enlèvement d'embâcles sur le Galouchey/Beaupommé

Etat : en cours

Entreprise : Techni-bois

Un embâcle important est présent sur le Galouchey au lieudit "Le Galouchey" commune de Semens, limitrophe aux communes de St Maixant et de Verdélais. Le traitement de cet embâcle comprend également le traitement de la cépée de noisetier sous-cavée et penchant, présente en amont immédiat de l'embâcle.

L'entreprise Techni-bois va intervenir durant la première 15aine de janvier 2024 pour traiter cet embâcle.



Figure 10: Photographie de l'embâcle présent sur le Galouchey



Figure 11: Cartographie de l'enlèvement d'embâcle sur le Galouchey

2.3.5 Plantation de ripisylve sur le Pimpin amont

Etat : en cours

Entreprise : Idverde

Afin de restaurer de la ripisylve le long du Pimpin et de traiter les érosions de berges présentes, une plantation de ripisylve est réalisée sur la commune de La Réole, au parc de Calonges.

L'entreprise **Idverde** réalisera les plantations en début d'année 2024.



Figure12 : localisation de la plantation de la ripisylve sur le Pimpin

Liste des essences utilisées pour la plantation de ripisylve : plants de fusain d'Europe (Euonymus europeus), cornouiller sanguin (Cornus sanguinea), noisetier (Corylus avellana), Viorne Obier

(*Viburnum opulus*), frêne commun (*Fraxinus excelsior*), chêne pédonculé (*Quercus pedunculata*), érable champêtre (*Acer campestre*), charme commun (*Carpinus betulus*), aulne glutineux (*Alnus glutinosa*).

2.3.6 Suppression de petit seuil sur le Galouchey

Etat : en cours

Entreprise : réalisation en régie.

En concertation avec la commune de Verdélais, un petit seuil à batardeaux va être ouvert sur le Galouchey au niveau du Pas de la Mule. L'action sera réalisée en régie sur le premier semestre 2024.

L'objectif est de restaurer la continuité écologique et notamment la libre circulation des sédiments qui restent bloqués en amont de l'ouvrage.

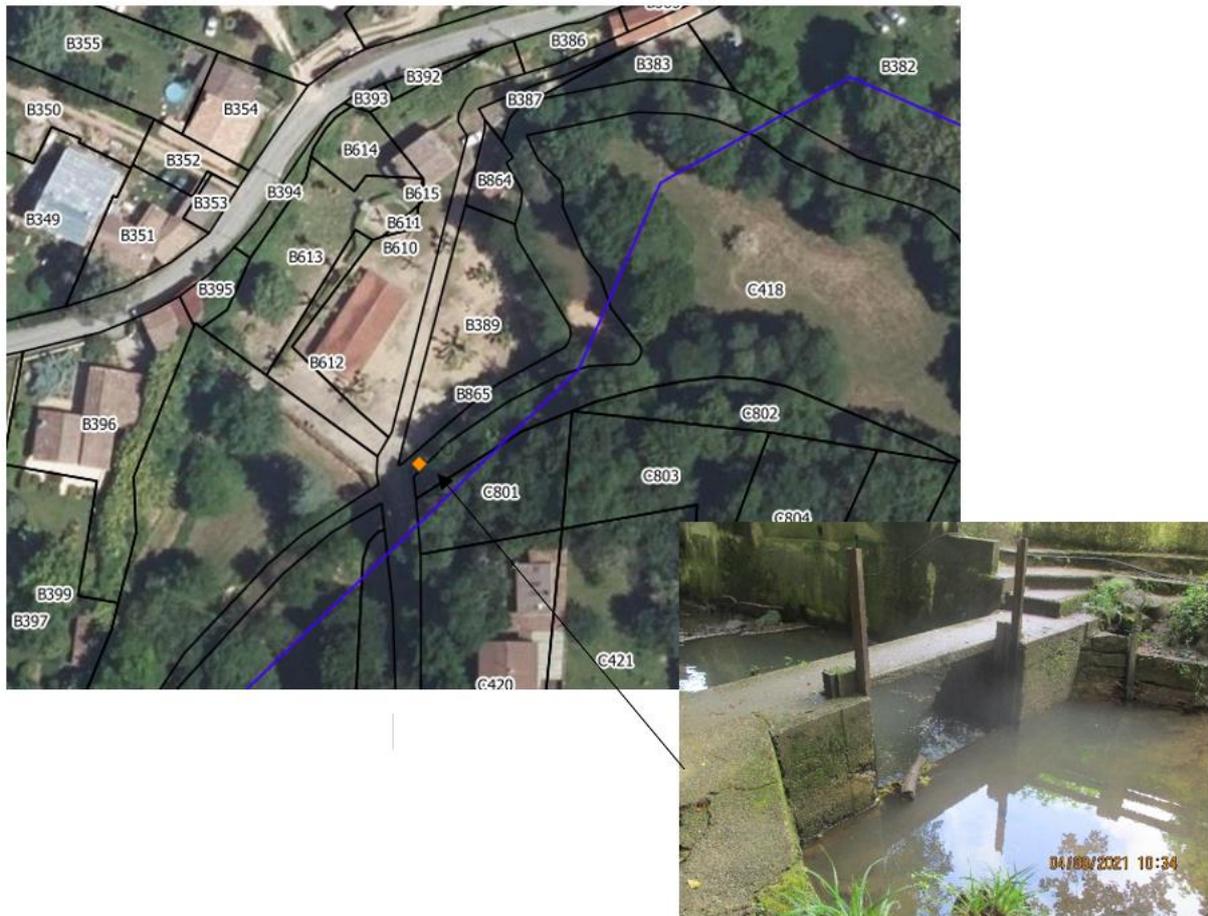


Figure 13 : Localisation et photo du site de travaux.

2.4 Assistance technique

2.4.1 Traitement d'embâcles sur la Magdeleine

La commune de St Martin de Sescas a sollicité le syndicat pour le traitement d'un embâcle en amont d'un pont. L'agent technique est intervenu (il doit avoir la date sur les photos).

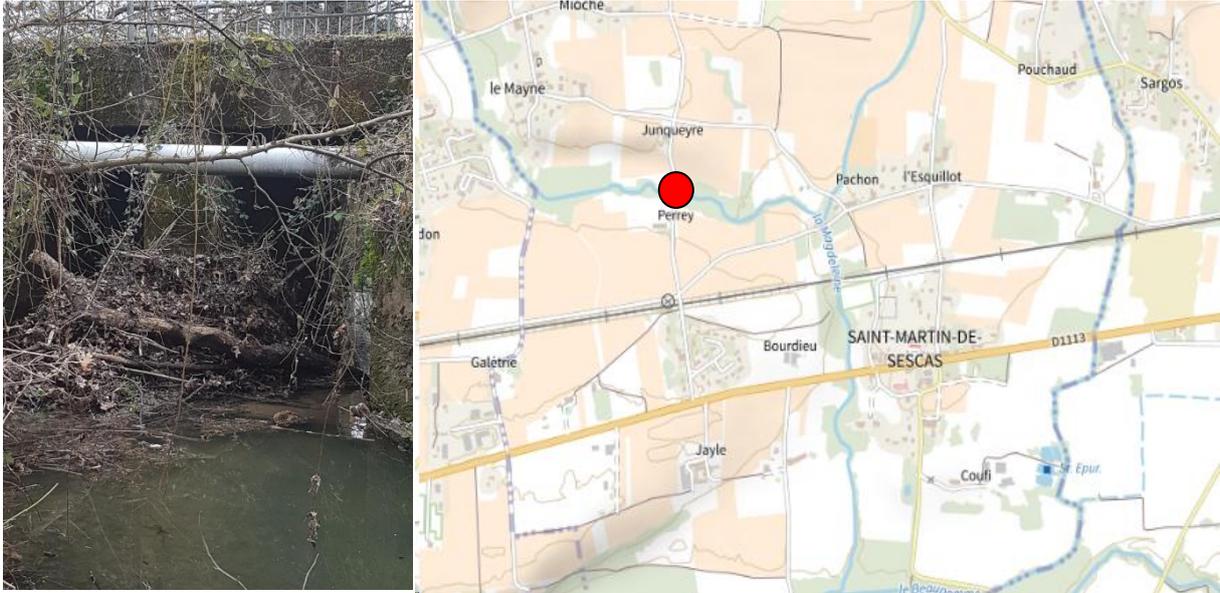


Figure 14 : Photo et localisation de l'enlèvement d'embâcles sur la Magdeleine

2.4.2 Renfort de berges sur le Beaupommé

L'entreprise Lecourt TP est intervenue pour réaliser un renforcement de berge sur le Beaupommé, sur la commune de St Martin de Sescas par pieutage jointif afin de traiter une érosion de berge en amont d'une tête de pont.



Figure 15 : Photo après travaux du renforcement de berge



Figure 16 : localisation des travaux de renforcement de berges

2.4.3 Suivi du ruissellement sur le bassin versant du Lozide

Les interventions de curage et traitement d'atterrissement réalisés sur le ruisseau de la Hoch en 2023 ainsi que celles réalisées sur le ruisseau du Lozide (ou Mec) en 2022 ont mis en évidence des problématiques d'érosion des sols importantes sur ce bassin versant.

Dans ce cadre, la technicienne a réalisé, lors des épisodes orageux et de pluies du second semestre 2023, un suivi terrain des zones d'érosion des sols. Plusieurs jours de terrain ont été nécessaires.

Dans ce cadre, une priorité d'action a été donnée sur le ruisseau de la Hoch afin de mettre en place des actions préventives sur l'érosion des sols. Dans ce cadre, la commune de Montagoudin a été rencontrée afin de proposer des actions à mettre en place dès 2024 (couverts végétaux, haies, fascines).

2.4.4 Plantations de boutures sur le Galouchey et le Beupommé

Deux secteurs présentant des encoches d'érosion de berges très importantes ont fait l'objet de plantation de boutures de saules sur le Beupommé (commune de St Martin de Sescas) et le Galouchey (commune de Verdelaïs et Ste Croix du Mont).

Cette action a été réalisée en décembre 2023 par l'agent technique.



Figure 17 : localisation des plantations de boutures réalisées en décembre 2023



Figure 18 : photos de la plantation des boutures sur le Galouchey et le Beaupommé

2.5 Mise en œuvre du PPGCE : Programme d'actions 2024

En 2023 : les phases 1 et 2 de la démarche pour la mise en place de travaux ont été réalisées :

- Phase 1 : Programmation de travaux, Elaboration du programme
- Phase 2 : Présentation et validation aux élus : Comité syndical du 13/12/2021.

Tableau 4 : Les différentes phases pour la mise en place de travaux.

Phase	Actions	Taches
Phase 1	Programmation de travaux	Relevé terrain
		Elaboration du programme
Phase 2	Présentation et validation aux élus	Réunion
Phase 3	Rédaction des dossiers de demande de subventions	Montage des dossiers
Phase 4	Rédaction des dossiers de consultations des entreprises	Rédaction de documents
Phase 5	Réunion publique / Information des riverains	Courrier
Phase 6	Suivi de chantier et maîtrise d'œuvre	Suivi technique sur le terrain

Le programme est présenté dans le tableau 6.

Tableau 5 : Programme d'actions 2024 sur les affluents de Garonne

TRAVAUX	Calcul du coût	CD33	Région	AEAG	SM Dropt Aval	Coût total en € HT
Etude de la restauration de la continuité écologique (Beaupommé-Magdeleine)	37 500	7500 20%	7 500 20%	15 000 40%	7 500 20%	37 500
Gestion des atterrissements (Lozide)	3 000	1050 35%			1950 65%	3 000
Restauration de la ripisylve (Rau des Saules-Hoch)	13 000	2 600 20%	2600 20%	5 200 40%	2 600 20%	13 000
Mise en place d'une station de mesure alerte crue (Galouchey)	2 500	875 35%	500 20%		1125 45%	2 500
Création de noue, bande tampon (BV Lozide / Beaupommé)	4 000	1 200 30%	800 20%	1 200 30%	800 20%	4 000
Renaturation du ruisseau des tanneries et maîtrise d'œuvre	143 000	42 900 30%	28 600 20%	42 900 30%	28 600 20%	143 000
Totaux	203 000	56 125	40 000	64 300	42 575	203 000

3 BILAN D'EXECUTION DE LA MISSION « ANIMATIONS ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT »

3.1 Animations scolaires

3.1.1 Année scolaire 2022-2023

La technicienne a accompagné le Syndicat Mixte du Dropt aval et le Syndicat mixte du Dropt Amont pour la réalisation d'animation éducation à l'eau et l'environnement auprès des scolaires. Ces animations sont réalisées par les Fédérations départementales de pêche du Lot-et-Garonne et de Gironde. En Dordogne, les animations scolaires réalisées par la FDAAPPMA 24 sont gratuites.

Une information mail a été faite à l'ensemble des écoles du territoire.

Au total 10 classes pour environ 210 élèves ont bénéficiés de ces animations en Gironde et Lot-et-Garonne. Aucune animation n'a été réalisée sur le secteur Dordogne malgré la diffusion de l'information et la gratuité des animations.

Tableau 6 : Bilan des écoles ayant bénéficiés des animations éducation à l'environnement.

SYNDICAT MIXTE DU DROPT AVAL

Département	Ecole	Nombre de Classe	Nombre d'élèves	Cout
Gironde	RPI Le Puy / Mesterrieux	2	42	63*
	Cazaugitat	1	25	37,50*
	Soussac	1	24	36*
	St Vivien de Monségur	1	20	30*
	Ste Gemme	1	18	27*
			6 classes	129 élèves
Lot et Garonne	Miramont de Guyenne	1	?	120
	Allemans du Dropt	2	?	140
		3 classes	Environ 40 élèves	260 €
Dordogne	Animation gratuite réalisée par la FDAAPPMA 24 : aucune école n'a manifesté d'intérêt malgré la diffusion de l'information.			
TOTAL		9 classes	179 élèves	453,50€

* Paiement de la part de l'école dans le dispositif du SMERGREG spécifique à la Gironde

SYNDICAT MIXTE DU DROPT AMONT

Département	Ecole	Nombre de Classe	Nombre d'élèves	Cout
Lot et Garonne	Cancon	1	22	280
Dordogne	Animation gratuite réalisée par la FDAAPPMA 24 : aucune école n'a manifesté d'intérêt malgré la diffusion de l'information.			
		1 classes	22 élèves	280 €

3.1.2 Année scolaire 2023-2024

Pour l'année scolaire 2023-2024, la technicienne a accompagné les **Syndicats Mixte du Dropt aval et du Dropt Amont** dans la poursuite de la dynamique lancée en 2021.

Par ailleurs, la technicienne a rencontré l'association CESEAU afin de créer un partenariat avec cette structure pour étoffer l'offre d'animation proposée.

Dans le cadre de l'année scolaire 2023-2024, des plaquettes d'informations ont été produites pour les niveaux primaire et collège afin de faire connaître les dispositifs existants. Ces plaquettes ont été diffusées aux établissements scolaires ainsi qu'aux élus du territoire.

3.2 Animation grand public

Le 27 octobre 2023 la technicienne a participé à l'animation d'un ciné-débat au cinéma Eden de Monségur (33) sur le film La Rivière (2023, Dominique Marchais).

3.3 AAP Educ'Eau

Suite à la réponse à l'appel à projet Educ'Eau en 2022 pour Epidropt, la technicienne a entamé les projets prévus pour 2024/2025 avec le bureau Au fil du temps, retenu sur devis.

Pour rappel, pour Epidropt, le projet est :

- la création d'une **exposition itinérante** sur le bassin versant du Dropt (10 kakénomos sur les missions et actions des syndicats)
- la création d'un **livret pédagogique** sur le lac du Lescouroux.

Pour le **Syndicat Mixte du Dropt aval**, le projet vise la création d'un site aménagé au moulin de Bagas (passe à poissons, actions du syndicat, Natura 2000 ...). Le projet est en attente de l'avancement des travaux.

4 AUTRES ACTIONS MENEES PAR LA TECHNICIENNE

4.1 Communication

Plusieurs articles de communication ont été réalisés sur le site internet du syndicat <http://www.epidropt.fr/> et sur la page Facebook du syndicat. Ils abordent les différentes actions du syndicat.

4.2 Soutien aux actions des syndicats et à l'animation du SAGE Dropt

Des actions sur le territoire du syndicat Epidropt ont été menées par la technicienne en appui aux missions du technicien rivière et du directeur :

- Suivi du réseau ONDE sur les points en Gironde - transmission aux DDT(M)
- Réponse à l'appel à projet Economies et Efficience de l'Eau de l'Agence de l'eau Adour-Garonne
- Appui technique et organisationnel au directeur dans le cadre de la disposition 51 du SAGE Dropt : Définir une stratégie agricole cohérente avec les objectifs du SAGE.
- Appui technique pour les travaux de restauration de la continuité écologique au moulin de Bagas
- Travaux de réhausse et pêche de sauvetage au lac de la Ganne
- Avis sur le PLUi Bastides Dordogne Périgord
- Toilettage des masses d'eau pour les DDT(M) 33,24,47
- Conception du nouveau site internet d'Epidropt
- Base nautique du lac du Lescouroux

4.3 Réunions partenaires

La technicienne a participé à différentes réunions concernant les thématiques liées à la gestion, le suivi et la réglementation sur le territoire :

- 26/01/2023 : réunion CATER 47
- 27/01/2023 : rencontre avec Bordeaux Sciences Agro Bordeaux
- 23/03/2023 : webinaire sur l'impact du photovoltaïsme
- 19/07/2023 : webinaire sur la MAEC Bas-Carbone
- 26/09/2023 : reunion CATER47 - PAOT
- 29/09/2023 : réunion PAPI Garonne
- 16/11/2023 : réunion PAPI Garonne

5 BILANS HUMAINS ET MATERIELS

Le temps d'actions de la technicienne sur ces missions a représenté 110 jours en 2023. La répartition de ces jours dans les différentes missions est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 7 : Nombre de jours passés sur les différentes actions en 2023

Missions	Actions		Nombre de jours
Zones humides	Inventaire des zones humides - temps de bureau	7	40
	Inventaire des zones humides - temps de terrain	8	
	Assistance technique	15	
	Elaboration de la stratégie Zones Humides	10	
Affluents de Garonne	Suivi de l'élaboration du PPGCE	5	30
	Elaboration et suivi des programmes de travaux	15	
	Assistance technique	10	
Autres actions	Communication	5	40
	Animation éducation l'environnement	15	
	Soutien technique	10	
	Réunions partenaires	5	
	Bilan et programmation	5	
	Formations	0	
TOTAL			110

6 ORIENTATIONS POUR 2024 (0,5 ETP)

Le tableau 8 présente les orientations d'actions pour le poste de technicienne Zones Humides en 2024.

Tableau 8 : Orientation d'action pour l'année 2024.

Missions	Actions
Zones humides	Poursuivre l'inventaire des zones humides. Liste des bassins versants concernés : <ul style="list-style-type: none"> - Complétude des inventaires sur l'Andouille (33) et la Bournègue (24 et 47) - Poursuite sur Le Dropt de la source à conf Bournègue (partiel) - Le ruisseau de la Lane (33) - La Douyne de Montauriol - Lacalège - Courberieu - Joncquet / Guillaumet / Sautebouc
	Cette programmation permet de finaliser les inventaires sur la rive gauche du Dropt.
	Fournir une assistance technique aux communes et EPCI.
	Finaliser l'élaboration d'une stratégie de préservation des zones humides (en concertation avec le SAGE Dropt)
	Développer la communication sur cette thématique auprès des communes et des usagés.
	Faire émerger des projets de restauration de zones humides
	Réaliser une veille réglementaire sur les zones humides du territoire.
Affluents de Garonne	Réaliser du terrain pour poursuivre l'appropriation du territoire et les secteurs à enjeux
	Mettre en œuvre et suivre les travaux prévus aux programmations 2023 et 2024
	Définir la programmation de travaux 2025
	Animer le PPGCE sur le territoire pour programmer de nouvelles actions (plantation de haies et ripisylve, restauration de la continuité écologique, ...)
	Fournir une assistance technique aux communes et EPCI du territoire
Autres actions	Poursuivre la mise en place d'animations environnement sur le territoire avec des structures externes.
	Prendre part à des manifestations lors d'évènements
	Développer les outils de communication du syndicat, notamment dans le cadre de l'Appel à projet Educ'Eau ainsi que sur le site de Bagas (panneautage).
	Fournir un appui au technicien rivière et au directeur sur leur mission (technicien rivière, stratégie agricole, cartographie, ...)
	Dresser le bilan 2024
	Réaliser les demandes de subventions
	Elaborer la programmation 2025
Suivre les projets sur le territoire.	



EPIDROPT
23 avenue de la Bastide
24500 EYMET

La technicienne aura d'autre part 0,15 ETP dédié à la mise en œuvre et l'animation d'un PAEC sur l'amont du territoire, en lien notamment avec le volet « zones humides ». Cette mission est financée indépendamment du poste de technicienne rivière / zones humides (AAP de la Région et de la DRAAF Nouvelle Aquitaine).

7 ANNEXES :

7.1 Annexe 1 : Fiche terrain « sondage pédologique »

Date :		Code sondage :	
Bassin versant :		Numéros photos :	

Schéma de la carotte :

0-10	10-20	20-30	30-40	40-50	50-60	60-70	70-80	80-90	90-100	100-110	110-120

(cm)	Rédoxique (or.)	Réductique (bl.)	Histique	Apparition de l'eau (cm)
Apparition				
Disparition				

Cause arrêt sondage :

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> Horizon C atteint | <input type="radio"/> Horizon M,R ou D atteint |
| <input type="radio"/> Nappe atteinte | <input type="radio"/> Profondeur suffisante atteinte |
| <input type="radio"/> Trop sec | <input type="radio"/> Trop fluant ou bouillant |
| <input type="radio"/> Trop compact | <input type="radio"/> Trop graveleux ou caillouteux |
| <input type="radio"/> Autres : | |

Commentaire / flore:

Type de sol ? Sol Humide ? Oui Non

Date :		Code sondage :	
Bassin versant :		Numéros photos :	

Schéma de la carotte :

0-10	10-20	20-30	30-40	40-50	50-60	60-70	70-80	80-90	90-100	100-110	110-120

(cm)	Rédoxique (or.)	Réductique (bl.)	Histique	Apparition de l'eau (cm)
Apparition				
Disparition				

Cause arrêt sondage :

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> Horizon C atteint | <input type="radio"/> Horizon M,R ou D atteint |
| <input type="radio"/> Nappe atteinte | <input type="radio"/> Profondeur suffisante atteinte |
| <input type="radio"/> Trop sec | <input type="radio"/> Trop fluant ou bouillant |
| <input type="radio"/> Trop compact | <input type="radio"/> Trop graveleux ou caillouteux |
| <input type="radio"/> Autres : | |

Commentaire / flore:

Type de sol ? Sol Humide ? Oui Non

1.1 Annexe 2 : Résultats des inventaires Zones Humides de 2023

Zones humides probables et effectives du bassin versant de la Douyenne de Ferrensac



Légende :

- Sondages pédologiques
- ▨ Zones humides effectives [32]
- Zone d'étude
- Zones humides probables
- Réseau hydrographique

0 1 2 km



Source : EPIDROPT
Auteur : Audrey Dartigues
(Université de Bordeaux 2023)